



**INSPIR'
ACTION**

Point d'écoute
- CCCAS de
Sochaux

Point d'écoute dans le cadre du Programme de Réussite Éducative de Sochaux

-

Centre communal d'action sociale, ville de Sochaux

[Doubs, Bourgogne-Franche-Comté]

Rédigée par Rafika Essahlaoui, coordinatrice du PRE (coordonnées en bas)

PROBLÉMATIQUE & CONTEXTE

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) inscrit dans la loi de cohésion sociale de 2005 doit apporter aux enfants et adolescent·es en difficulté ainsi qu'à leur famille un accompagnement ciblé et sur mesure.

Les prises en charge relevant de problématiques d'ordre psychologique rencontrent plusieurs limites :

- Des délais d'attente trop importants, notamment dans les Centres médico-psycho-pédagogiques, qui peuvent aller de 6 à 12 mois.
- Le coût des consultations chez des psychologues libéraux.
- Un manque de formulation claire de la part des bénéficiaires quant à leurs problématiques et besoins.

Dans le cadre du PRE et dans un contexte post-Covid qui a aggravé les souffrances psychologiques, nous avons donc mis en place un Point Écoute. Les permanences sont assurées par une psychologue clinicienne.



INSPIR' ACTION

Point d'écoute
- CCCAS de
Sochaux

OBJECTIFS

Le Point Écoute vise à :

- proposer un premier espace de recueil et d'écoute bienveillante de la parole des enfants, des adolescent·es et des familles.
- poser un diagnostic psychologique pour orienter vers d'autres partenaires qui pourraient assurer une thérapie.

RACONTEZ VOTRE PROJET...

Dans le cadre du PRE, les partenaire peuvent orienter vers le Point Écoute des jeunes et familles (enseignant·es, éducateur·rices, assistant·es sociaux·ales, etc.). La coordinatrice du PRE reçoit alors en premier lieu les familles et oriente ensuite vers la psychologue.

La psychologue du Point Écoute reçoit sur rendez-vous tous les mercredis pour des entretiens d'1h. Les familles sont reçues en moyenne 3 à 4 fois.

Généralement, elle accueille dans un premier temps les parents, puis les enfants et enfin les deux en même temps.

Elle reçoit les familles dans le cadre de problématiques éducatives (conseils de soutien à la parentalité), scolaires (agitation, défaut de concentration, agressivité, peur ou refus d'aller à l'école, etc.), de problèmes intrafamiliaux (séparation parentale, etc.) ou de problèmes spécifiques (agression par un groupe, soucis d'orientation, etc.).

RÉSULTATS & PERSPECTIVES

Par rapport aux objectifs, quels résultats ont été obtenus ?

Une douzaine de familles sont accompagnés par le Point Écoute. En moyenne, 50 rendez-vous ont lieu sur l'année. La psychologue a réorienté trois familles pour une prise en charge thérapeutique vers d'autres partenaires santé (Maison de l'adolescence, Centre Médico-Pscho-Pédagogique (CMPP), Centre d'Accueil des Victimes d'Aggression Sexuelle et de Maltraitance (CAVASEM)).

Le Point Écoute répond bien à un besoin d'échange et de soutien des familles et à la demande des professionnel·les du champ éducatif d'avoir un lieu de prise en charge pour les familles avec une réponse de premier niveau rapide.



INSPIR' ACTION

—
Point d'écoute
- CCCAS de
Sochaux

Avez-vous observé des effets inattendus ?

Le Point Écoute nous a permis d'observer un besoin important des parents concernant le soutien à la parentalité. À partir de ce constat nous allons développer une nouvelle action de soutien à la parentalité en septembre 2022.

Quelles sont les perspectives de l'action ?

Le Point Écoute en expérimentation depuis avril 2021 est reconduit pour l'année scolaire 2022-2023.

Si un autre territoire souhaitait reproduire votre action, quels conseils lui donneriez-vous ?

Les conditions de réussite sont les suivantes :

- Un lien de confiance avec les partenaires
- Une communication claire sur l'objectif du Point Écoute notamment en direction des familles
- Un-e psychologue qui a bien compris le sens de sa mission dans le cadre du Point Écoute et qui connaît bien le maillage territorial dans le champ de la santé mentale

FICHE-IDENTITÉ DE L'ACTION

Porteur de l'action :

Programme de Réussite Éducative CCAS

Territoire d'intervention :

Ville de Sochaux (principalement le quartier prioritaire, mais le territoire d'intervention est étendu à toute la ville).

Cadre d'intervention politique dans lequel s'inscrit l'action :

Programme de Réussite Éducative.

Public visé :

Les enfants et adolescent-es âgé-es de 2-18 ans et leurs parents.

Partenaires opérationnels :



INSPIR' ACTION

Point d'écoute
- CCCAS de
Sochaux

Les membres des équipes pluridisciplinaires de soutien du PRE, qui se réunissent en commissions : l'Éducation Nationale, la MJC-Centre Social, des éducateur·rices et assistant·es sociaux·ales du département.

Partenaires financiers :

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et la Ville de Sochaux.

Précisez la gouvernance de l'action :

Le comité de pilotage est celui du PRE, qui traite de toutes les actions portées par le dispositif. Il est composé du maire (président du CCAS), de la principale du collège, de l'inspecteur d'académie, des responsables de Centres médico-psychologiques, de la Caisse d'allocations familiales (CAF), de la MJC-Centre Social, de la directrice du service prévention de l'enfant de l'Association de Sauvegarde de l'Enfant.

TERRITOIRE

Votre action s'inscrit-elle dans une dynamique territoriale de santé ?

- Un Atelier Santé Ville
- Un contrat local de santé
- Un conseil local de santé mentale
- Autre (précisez : Programme de Réussite Éducative)

Le territoire est-il couvert par un contrat de ville ?

- Oui
- Non
- Ne sait pas

Si oui, votre action s'inscrit-elle dans le contrat de ville ?

- Oui
- Non
- Ne sait pas

AUTRES RESSOURCES

PRE de la Ville de Sochaux :

<https://sochaux.fr/sochaux/social/programme-reussite-educative.htm>

CONTACT RÉFÉRENT

Prénom Nom



INSPIR' ACTION

Point d'écoute
- CCCAS de
Sochaux

Rafika ESSAHLAOUI

Fonction

Coordinatrice

Structure

CCAS de Sochaux, service PRE

Mail

coordinatrice-pre@sochaux.fr

Tél

06 46 78 35 82

Mis à jour en février 2023

Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « Accès aux soins ».
À télécharger ici → <https://www.fabrique-territoires-sante.org/ressources/nos-publications/dossiers-ressources/reduire-les-inegalites-sociales-et-territoriales-dacces-aux-soins/>